



Taux actuels de **d'émaciation** : 11.1% **retard de croissance** : 25% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 16.4%

Source : Gouvernement gambien (DHS, 2013)

Bons résultats

- L'État encourage des services de vulgarisation et de recherche agricoles variés, et les organisations d'agriculteurs locales participent à l'établissement des priorités des politiques. Le système de vulgarisation est efficace et atteint les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Les politiques, stratégies et mécanismes gouvernementaux visent à assurer l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux services de vulgarisation.
- Gambie : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Program of Accelerated Growth and Employment) accorde une grande importance à la nutrition.
- Gambie : ce pays a mis au point une stratégie/politique nationale en matière de nutrition.
- Gambie : ce pays a mis en place un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie/politique nationale en matière de nutrition.
- Gambie : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2015.
- Le pays a pleinement consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Gambie : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Gambie : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (5.1% des dépenses publiques en 2016) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Gambie : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (10.6% des dépenses publiques en 2015) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Gambie : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits économiques, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Gambie : ce pays ne dispose pas de ligne budgétaire distincte pour la nutrition ; cela rend impossible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- Gambie : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/politique nationale en matière de nutrition et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques, on note toujours l'absence d'objectifs de nutrition clairs assortis de délais.
- Gambie : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 27 % des enfants en 2015.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (41.7% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Gambie : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	5.1%	2016	24e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ²	10.6%	2015	12e
Politiques			
Accès à la terre (sécurité foncière) ³	Moyen	2016	17e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³	Bon	2013	11er
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	72%	2013	21er
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³	Médiocre	2015	8e ex aequo
Lois			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³	Moyen	2014	8e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴	Pas dans la loi	2014	41er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Non	2017	33e ex aequo
Politiques			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	27%	2015	40e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2012	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	89.6%	2015	10e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	41.7%	2015	16e
Visites médicales pour les femmes enceintes	86.2%	2013	31er
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Grande	2012-2015	4e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Non	2017	39e ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Lois			
Consécration du CICS [^] dans le droit interne ²	Pleinement consacré	2016	1er ex aequo

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel